

Dans le cadre de l'implémentation en France du projet *Societal Impact of Pain**, (plateforme de réflexion sur l'impact sociétal de la douleur) la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur (SFETD) et les laboratoires Grünenthal, ont organisé une réunion le 31 Mai avec la participation de nombreux acteurs de la santé autour de l'élaboration du plaidoyer concernant les ruptures de la prise en charge du patient douloureux. Le titre de ce plaidoyer était à lui seul une synthèse du vécu des patients et de la volonté de coordination des professionnels de santé : « *Passer d'un parcours d'errance à un parcours de soin* ».

La douleur est une expérience courante et complexe qui touche une majorité des patients. Il est à souligner également que seulement 7,3% des patients douloureux atteint d'un cancer rencontrent un spécialiste de la douleur et que le patient arrive en structure douleur spécialisée dans la douleur chronique qu'en moyenne 5 ans après le début des douleurs.

C'est pourquoi face à ce constat sans appel du parcours d'errance actuel des patients douloureux, la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation, la Société Française de rhumatologie, la Société Française de Gériatrie et Gérontologie, la Société Française de Médecine d'Urgence, la Société Française de Médecine physique et de Réadaptation ainsi que les fédérations de médecins généralistes et pharmaciens d'officine ainsi que plusieurs associations de patients : l'Association Française pour Vaincre la Douleur, l'Association Française de Lutte AntiRhumatismale et France Fibromyalgie se sont tous unis autour de la SFETD.

Pr Serge Perrot, Président de la SFETD, et Pr Gisèle Pickering, Administratrice de la SFETD, Councillor à l'European Pain Federation (Efic) ont souligné l'impératif d'inscrire la prise en charge de la douleur dans un parcours coordonné et ont présenté les 5 propositions** qui sont le terreau de l'élaboration du plaidoyer.

Et c'est dans une atmosphère studieuse et sympathique, que ces propositions ont été débattues et amendées par tous.

En conclusion, a été validé l'agenda de la démarche 2018 :

- Juin : Validation du Plaidoyer
- Octobre : Colloque national : en lien avec la journée internationale de la lutte contre la douleur
- Décembre : table-ronde régionale visant à valoriser une bonne pratique mise en place au niveau d'un territoire

Souhaitons que ce travail crée une dynamique institutionnelle et grand public autour de cette cause de santé publique.

*Site internet Societal Impact Of Pain : <https://www.sip-platform.eu/>

**En savoir plus : www.sfetd.org

